

Code postal
01300

Commune de
GROSLEE-SAINT-BENOIT

Code INSEE
01338

Fiche communale d'information risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Annexe à l'arrêté préfectoral

n° IAL2016_01338

du 13 | 06 | 2016

mis à jour le 09 | 01 | 2020

Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

- La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N
prescrit **anticipé** **approuvé** ¹ **oui** **non**
 date 30 | 01 | 1998

¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations

autres Mvts terrain et crues torrentielles

oui **non**

- > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux

- La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N
prescrit **anticipé** **approuvé** ¹ **oui** **non**
 date 09 | 01 | 2020

¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations

autres mvts de terrain, ruissellmt, crues torrentielles

oui **non**

- > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux

Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)

- > La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M
prescrit **anticipé** **approuvé** ² **oui** **non**
 date | |

² Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvement de terrain

autres

oui **non**

- > Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux

Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T)

- > La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T **prescrit** ³ **oui** **non**

³ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique effet thermique effet de surpression

- > La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T **approuvé** **oui** **non**

- > Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement **oui** **non**

- > Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements ⁴ **oui** **non**

⁴ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

Code postal

Commune de
GROSLEE-SAINT-BENOIT

Code INSEE
01338

page 2/2

Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire

> La commune se situe en zone de sismicité classée

zone 1
très faible

zone 2
faible

zone 3
modérée

zone 4
moyenne

zone 5
forte

Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> La commune est classée à potentiel radon de niveau 3

oui non

Information relative à la pollution de sols

> La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)

oui non

Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

> La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés

. de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

nombre 2

. de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique

nombre

Pièces jointes *

Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

La note de présentation, le règlement et le plan de zonage réglementaire du PPR
Plan des surfaces submersibles (PSS) de la vallée de la rivière Rhône approuvé le 16/08/1972
Article D 563-8-1 du code de l'environnement sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité, arrêté du 22 octobre
2010 sur la classification et les règles de construction parasismique
Arrêté(s) portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Cartographies relatives au zonage réglementaire

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Zonage sismique du département de l'Ain
Extrait du PSS Rhône approuvé le 16/08/72
Copie du zonage du PPRn approuvé le 30/01/98 (concerne uniquement l'ancienne commune de St-Benoit)
Copie de la cartographie de l'aléa inondation du Rhône amont porté à connaissance le 24/10/13 et 27/01/15 ainsi que la copie de la
cartographie de l'aléa multirisques (crues torrentielles, ruissellement et mouvement de terrain) porté à connaissance le 25/09/18

date 04/2020

le préfet de département

* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département
www.departement.gouv.fr